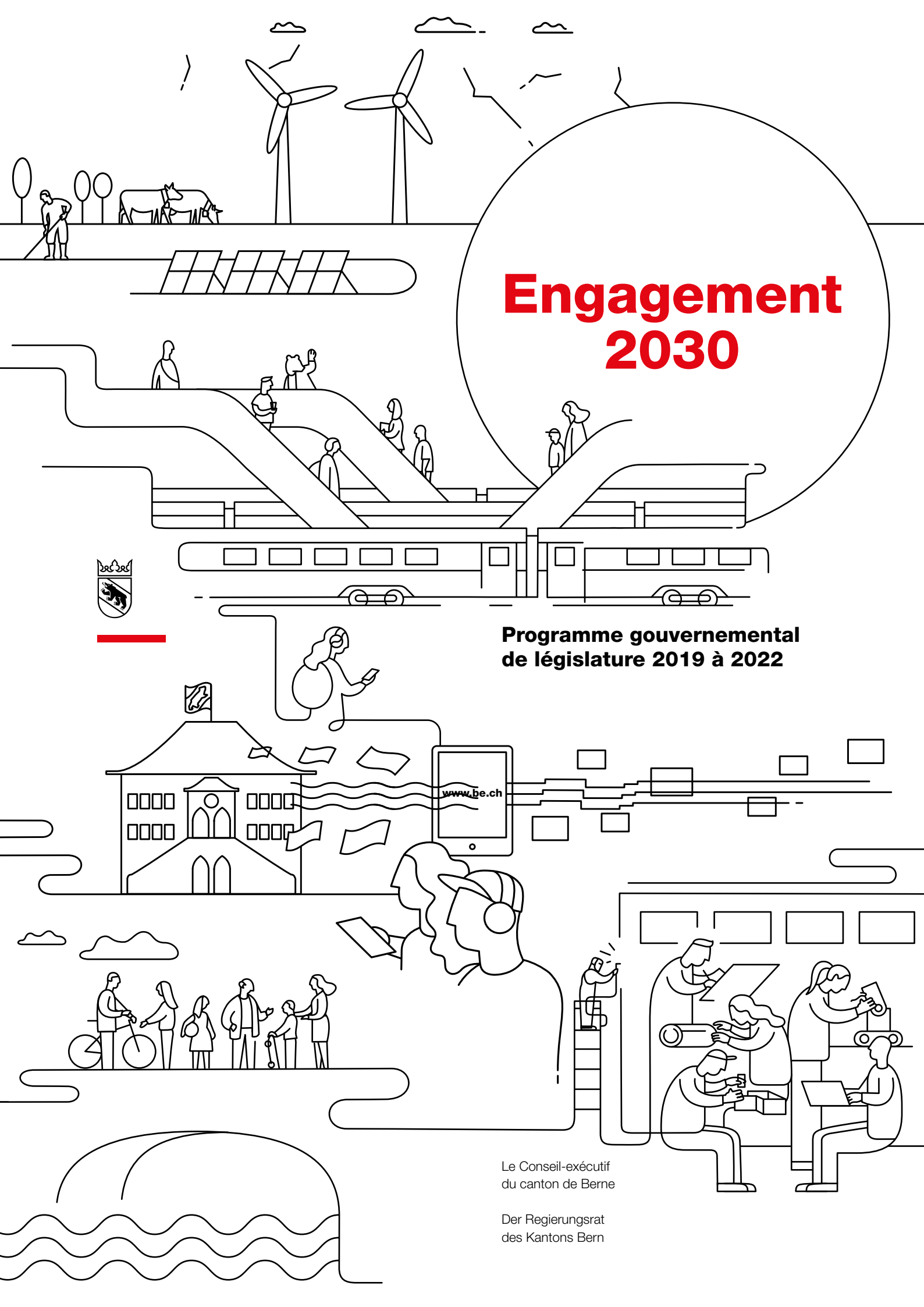




Engagement 2030

**Programme gouvernemental
de législature 2019 à 2022**

Le Conseil-exécutif
du canton de Berne

Der Regierungsrat
des Kantons Bern

Table des matières

Introduction et positionnement	3
Vision 2030	4
Contexte	6
Ligne directrice : développement durable	7
Environnement financier	7
Collaboration entre les trois pouvoirs	8
Objectifs stratégiques 2022 et vision 2030	9
Projets et mesures	20

Introduction et positionnement

Le Conseil-exécutif définit dans le présent programme gouvernemental les objectifs supérieurs et les stratégies générales de sa politique pour la législature 2019 à 2022. Il propose également une vision 2030 pour le canton de Berne qui esquisse une perspective à plus long terme. Des objectifs stratégiques et des axes de développement concrétisent cette vision.

Le programme gouvernemental de législature est une image instantanée de la situation : il définit les objectifs de l'action publique de façon à répondre aux défis tels qu'ils sont appréhendés au moment considéré. Le Conseil-exécutif et l'administration ont également pour tâche de se tourner vers l'avenir et d'anticiper les évolutions nouvelles. C'est pourquoi le programme gouvernemental de législature ne se contente pas de faire état des principaux projets de mise en œuvre des objectifs de la législature. Il présente aussi des idées de projet et des perspectives qui seront développées, concrétisées ou, le cas échéant, abandonnées au cours des mois et années à venir.

Compte tenu des ressources disponibles, le Conseil-exécutif établira des priorités parmi les axes de développement et les projets et il vérifiera en permanence les progrès accomplis. Ce faisant, il portera un regard critique sur la voie dans laquelle il s'est engagé et procédera au besoin à des corrections. Les objectifs ainsi fixés permettront au Conseil-exécutif in corpore d'accompagner avec attention et de piloter la mise en œuvre du programme gouvernemental de législature.

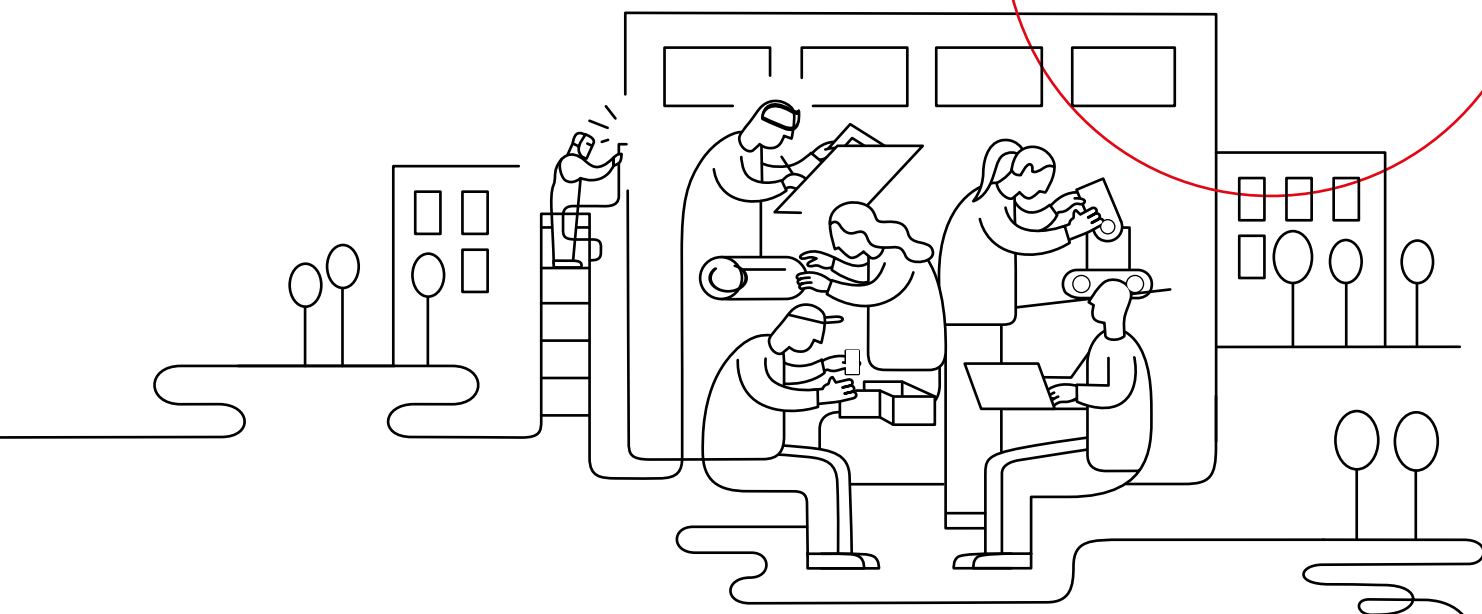
Le développement durable reste la ligne directrice du Conseil-exécutif et de l'administration, à la fois dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes et dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques. Les objectifs de la législature énoncés dans le programme gouvernemental sont complétés par des stratégies sectorielles, comme la Stratégie économique 2025. Par ailleurs, l'administration fournit quotidiennement à une clientèle interne et externe une multitude de prestations sans rapport avec les orientations stratégiques.

Vision 2030

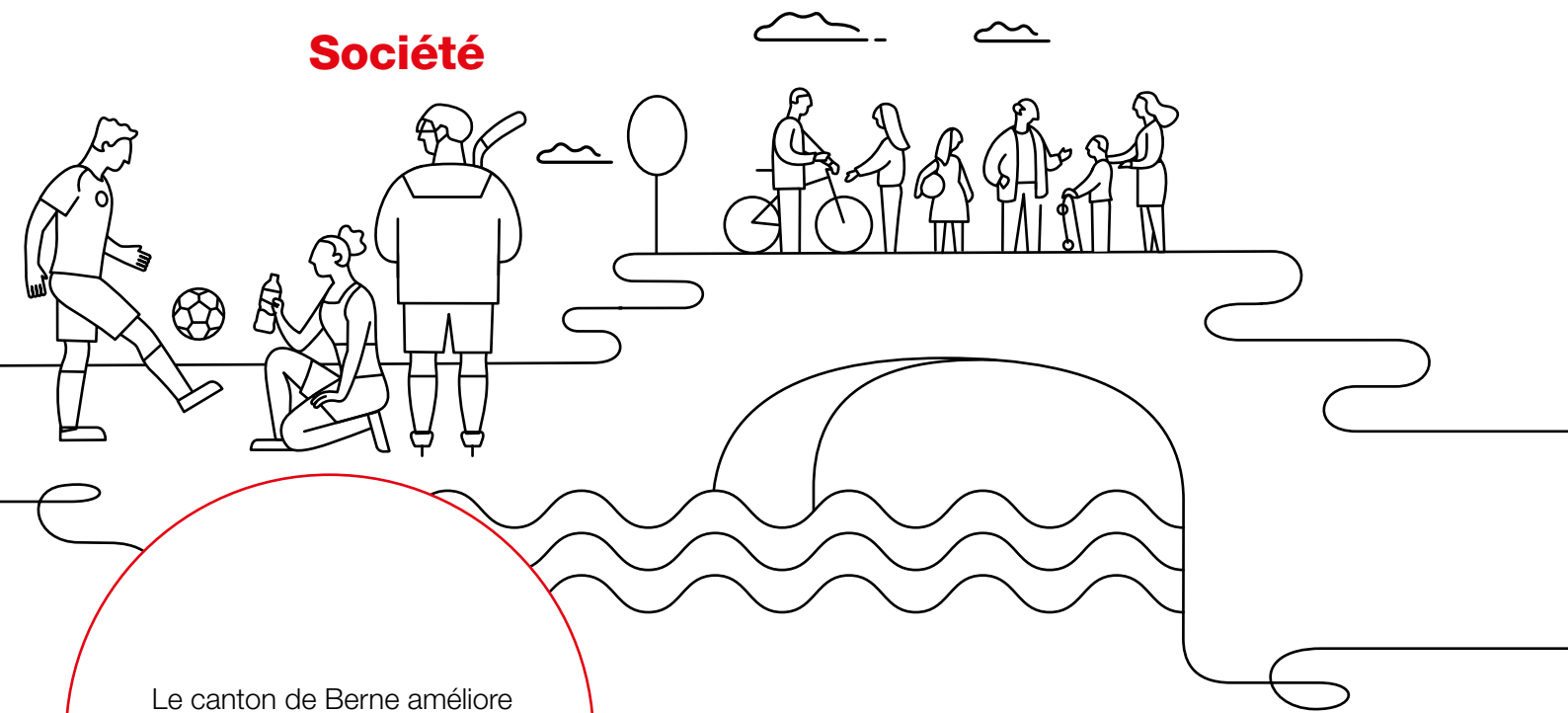
La vision énonce les buts que le gouvernement veut atteindre pour le canton de Berne d'ici 2030.

Economie

Le canton de Berne accroît son potentiel de ressources et sa capacité économique.



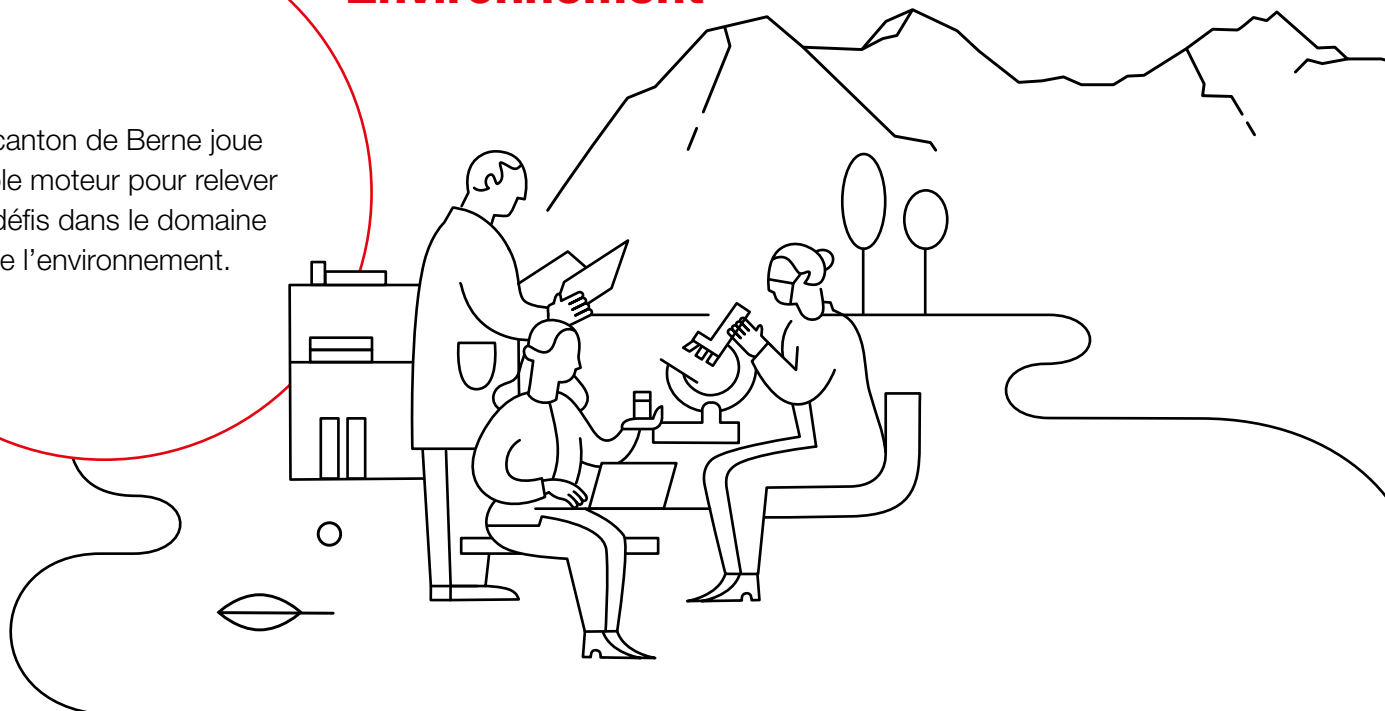
Société



Le canton de Berne améliore la qualité de vie de la population et renforce la cohésion sociale.

Environnement

Le canton de Berne joue un rôle moteur pour relever les défis dans le domaine de l'environnement.



Contexte

Berne est un canton qui se distingue par sa diversité topographique, linguistique et culturelle, alliant ville et campagne, tradition et innovation. C'est là que vit un huitième environ de la population suisse, entre la Jungfrau et le Mont-Soleil. Berne est également une passerelle jetée entre deux cultures puisqu'un dixième de sa population est francophone. L'association villes-campagne offre une qualité de vie élevée, notamment grâce à un réseau de communication bien développé. Une grande partie de son territoire est à vocation agricole. Centre politique de la Suisse, le canton est également un site d'implantation important pour l'industrie. De nombreux artistes et athlètes font rayonner le nom de Berne au niveau mondial.

L'hétérogénéité du canton est à la fois une force et une faiblesse. Si la diversité et les particularités du canton de Berne lui donnent une identité qui suscite la sympathie, les différences entre la grande région urbaine constituée par Thoune, Berne et Bienne et les régions à vocation agricole et touristique, comme l'Emmental et l'Oberland, demandent de la tolérance. Dans le canton, comme à l'extérieur, il faut comprendre que les conditions du développement économique sont différentes selon les régions et qu'elles le resteront dans un avenir proche. Berne et sa région sont devenues au fil des décennies un centre administratif et un pôle de services dont le produit intérieur brut est supérieur à la moyenne des cantons suisses. Et grâce aux nombreuses entreprises qui se sont implantées en particulier entre Thoune

et Bienne ainsi qu'en Haute-Argovie et dans le Jura bernois, c'est dans le canton de Berne que l'industrie compte le plus grand nombre d'emplois en Suisse. Mais le canton a également des régions où se crée moins de valeur ajoutée et qui ont encore besoin des versements de la péréquation financière cantonale, bien que le tourisme s'y développe particulièrement bien en comparaison suisse. Enfin, il ne faut pas oublier que la Suisse et ses neuf millions d'habitants et d'habitantes ont besoin de terres – comme on en trouve dans le canton de Berne – où les exploitations agricoles peuvent produire des denrées alimentaires en grandes quantités.

Dans un contexte aussi complexe, le Conseil-exécutif a à cœur de développer le canton sur le plan économique à la mesure de ses possibilités. Les premiers travaux qu'il a menés dans ce sens, dans le cadre de la Stratégie économique 2025 et de la loi sur l'encouragement de l'innovation, commencent à porter des fruits. On peut citer en particulier le Switzerland Innovation Park Biel/Bienne, sitem-insel, l'Empa de Thoune et BE! Tourisme SA. Le regroupement des sites de la Haute école spécialisée bernoise et l'agrandissement de la gare de Berne avancent en parallèle. A Thoune et à Bienne, l'entrée en service de contournements routiers contribuera également à la croissance économique.

Ligne directrice : développement durable

Le développement durable commande que l'on réponde aux besoins de la génération actuelle sans hypothéquer l'avenir des générations futures. Il comporte trois piliers : le développement de l'économie, l'épanouissement de la société et la préservation des ressources naturelles. Le développement durable a pour but premier de maintenir et d'améliorer la qualité de vie des habitants et des habitantes. Mais il vise aussi à renforcer la cohésion sociale du canton et à lui conférer une plus grande liberté d'action grâce à une autonomie accrue sur les plans économique et financier.

La stratégie et les mesures définies dans le programme gouvernemental de législature ont pour but de consolider les trois piliers du développement durable, sur lesquels repose d'ailleurs également la vision à long terme pour le canton de Berne.

Environnement financier

Le succès des projets présentés dans le chapitre « Projets et mesures » dépend pour une grande part de l'évolution des finances. Le Conseil-exécutif continuera de rechercher un équilibre financier durable qui respecte les freins à l'endettement prévus par la Constitution.

S'il obtient l'adhésion des Chambres fédérales, le projet de modification de la loi sur la péréquation financière et la compensation des charges adopté par le Conseil fédéral le 28 septembre 2018 entraînera une baisse importante des dotations issues de la péréquation fédérale. Ces manques à gagner doivent être compensés si l'on veut maintenir l'équilibre des finances et se conformer aux freins à l'endettement. Par ailleurs, le besoin d'investissement augmentera vers la fin de la législature en cours. Le Conseil-exécutif prévoit d'en assurer le financement pendant la législature

2019 à 2022 notamment en créant un fonds de financement de projets d'investissements stratégiques. Il poursuivra en parallèle le développement de la stratégie fiscale pour les années 2023 et suivantes, avec laquelle il harmonisera la politique financière. Le but est de rendre le canton de Berne plus attractif pour les personnes physiques comme pour les personnes morales.

La réalisation de ces différents projets nécessitera des ressources supplémentaires. Le Conseil-exécutif est conscient de la difficulté qu'il y aura à mettre en œuvre ces projets alors que la situation financière reste tendue et que des défis financiers attendent le canton de Berne à moyen terme.

Collaboration entre les trois pouvoirs

Depuis l'entrée en vigueur de la révision du droit parlementaire le 1^{er} juin 2014, le Grand Conseil et ses commissions disposent de Services parlementaires indépendants pour leur soutien technique et administratif. Le Conseil-exécutif souhaite cultiver le dialogue avec les commissions parlementaires et le Grand Conseil au cours de la prochaine législature également. Cette collaboration, qui est une force à la fois pour le gouvernement et pour le parlement, permet aux deux pouvoirs d'œuvrer ensemble au développement du canton.

La réforme de la justice entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011 a concrétisé l'indépendance institutionnelle des autorités judiciaires et du Ministère public. Aujourd'hui, la justice possède une autonomie administrative étendue et présente elle-même ses affaires devant le Grand Conseil. Elle collabore étroitement avec l'administration pour les tâches administratives qu'elle n'assume pas elle-même.

Certains points de détail de la révision du droit parlementaire et de la réforme de la justice ne concordent pas encore parfaitement. Le Conseil-exécutif entend donc, au cours de cette législature, combler les lacunes et au besoin rectifier les règles applicables à la coopération entre les trois pouvoirs.

Objectifs stratégiques 2022 et vision 2030

Objectifs stratégiques

Objectif 1 | Le canton de Berne est un pôle attractif pour l'innovation et l'investissement. Il encourage la recherche et l'économie à travailler en réseau.

Objectif 2 | Le canton de Berne en tant que centre politique national exploite les opportunités de la transition numérique et fournit à la population et à l'économie des services efficaces, de haute qualité et efficaces.

Objectif 3 | Le canton de Berne est attractif pour sa population. Il favorise la cohésion sociale en renforçant une intégration ciblée pour les personnes socialement défavorisées.

Objectif 4 | Le canton de Berne entretient sa diversité régionale et exploite davantage le potentiel de son bilinguisme.

Objectif 5 | Le canton de Berne crée de bonnes conditions générales pour les technologies d'avenir et le développement durable.

Vision

Le canton de Berne accroît son potentiel de ressources et sa capacité économique.

Le canton de Berne améliore la qualité de vie de la population et renforce la cohésion sociale.

Le canton de Berne joue un rôle moteur pour relever les défis dans le domaine de l'environnement.

**Tisser
des liens entre
la recherche
et l'économie**

Objectif 1 | Le canton de Berne est un pôle attractif pour l'innovation et l'investissement. Il encourage la recherche et l'économie à travailler en réseau.

Ziel 1 | Der Kanton Bern ist ein attraktiver Innovations- und Investitionsstandort. Er fördert die Vernetzung von Forschung und Wirtschaft.

Les projets novateurs réalisés ces dernières années démontrent la faisabilité de développements créateurs de valeur dans toutes les régions du canton. Le canton de Berne a ceci de particulier que les industries en tête dans le domaine des réseaux y côtoient les autorités et les administrations des trois niveaux de l'Etat fédéral. Il possède en outre un tissu industriel de première qualité.

Le canton attache une importance particulière au développement de projets économiques et technologiques offrant un potentiel d'avenir, un rayonnement national et international et une forte valeur ajoutée. Il exploite les opportunités ouvertes par les progrès technologiques et soutient l'économie dans sa transition numérique. Le canton de Berne investit dans une éducation de très grande qualité, du jardin d'enfants aux hautes écoles comme dans l'apprentissage tout au long de la vie. Le nombre élevé de titulaires de diplômes qualifiants est également un potentiel que le canton doit exploiter.

Le canton met en place des infrastructures suffisantes et modernes pour offrir à l'économie un cadre propice à l'innovation et à l'investissement. Il veille à ce que les régions soient des sites d'implantation attractifs grâce à des infrastructures de communication modernes et à la politique régionale. Il mène une politique active de mise à disposition de surfaces et coordonne l'aménagement du territoire afin de proposer aux entreprises des zones d'activité et des biens-fonds rapidement disponibles. Pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre, il développe l'égalité entre femmes et hommes dans la formation et la formation professionnelle et favorise la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

L'espace et les sols constituent également une base indispensable dans une stratégie économique orientée vers l'innovation et la technologie. A l'avenir aussi, l'économie aura besoin de sites et de terrains adaptés à ses activités, dont les

exigences en matière d'équipements techniques, d'installations et d'aménagement vont aller crescendo. Ces exigences devront être conciliées avec la raréfaction de l'espace et les prétentions concurrentes exercées sur l'espace.

Le canton de Berne veille à rester attractif pour l'innovation, le monde de l'entreprise et les investissements de l'économie. Les axes de développement et les projets afférents font venir de nouvelles entreprises. Des emplois supplémentaires sont créés à moyen terme.

Axes de développement

- Le canton de Berne devient un site médical de premier plan en Suisse avec un rayonnement international et il favorise l'implantation de centres de recherche-développement.
- La réussite du site médical bernois sert de modèle à des avancées dans lesquelles le canton, la Confédération et des entreprises privées s'allient afin de développer le lien entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée dans les hautes écoles, avec à la clé des applications concrètes pour l'économie.
- Le canton de Berne offre une infrastructure attrayante et porteuse d'avenir (gare de Berne performante, aménagements routiers dans l'Emmental et en Haute-Argovie, nouveaux campus).
- Par un aménagement du territoire à orientation stratégique, le canton de Berne applique rigoureusement l'urbanisation interne, freine la consommation de terrains et le mitage du territoire, valorise des sites existants pour les rendre attractifs comme lieux d'habitation et de travail, exploite des zones d'activité et des pôles de développement cantonaux de manière ciblée, et crée ainsi les conditions territoriales propices à un développement économique durable.



**Prestations
efficaces**

Objectif 2 | Le canton de Berne en tant que centre politique national exploite les opportunités de la transition numérique et fournit à la population et à l'économie des services efficaces, de haute qualité et efficaces.

Ziel 2 | Der Kanton Bern nutzt als nationales Politikzentrum die Chancen der digitalen Transformation und erbringt wirkungsvolle, qualitativ hochstehende und effiziente Dienstleistungen für Bevölkerung und Wirtschaft.

La numérisation permet d'assurer un service public dans l'ensemble du canton à un coût raisonnable. Grâce aux prestations numériques et à une administration efficace, le canton devient encore plus attrayant comme site d'implantation et d'habitation. Les autorités de toutes les Directions sont présentes sur un portail convivial, où la population et l'économie accèdent facilement aux services du canton.

En tant que centre politique national, Berne est en outre appelé à jouer un rôle moteur dans la numérisation du service public, en collaboration avec les hautes écoles et les industries du domaine des réseaux proches des institutions fédérales suisses. Des projets de cybergouvernement sont développés avec un encadrement scientifique et mis à l'épreuve de la pratique. Dans ce cadre, le canton intensifie sa coopération avec d'autres cantons, la Confédération et des communes. Il exploite les opportunités offertes par une politique des données tournée vers l'avenir.

Axes de développement

- Le canton de Berne fait avancer la transformation numérique de l'administration au moyen d'une stratégie déployée dans toutes les Directions. Il applique la primauté du numérique dans la communication entre l'Etat et les particuliers, entre l'Etat et les entreprises ainsi qu'entre les autorités. Il met en place une plateforme conviviale, sûre et harmonisée à l'échelle du canton pour toutes les prestations de cybergouvernement.
- Le canton de Berne intensifie la collaboration avec ses partenaires dans les hautes écoles et parmi les entreprises du domaine des réseaux ayant leur siège à Berne afin de mener à bien la transition numérique du service public.
- Le canton de Berne s'associe aux entreprises de l'industrie des réseaux, à la communauté scientifique et à d'autres partenaires pour ériger la Région capitale suisse en modèle (Smart Capital Region).



**Favoriser
la cohésion**

Objectif 3 | Le canton de Berne est attractif pour sa population. Il favorise la cohésion sociale en renforçant une intégration ciblée pour les personnes socialement défavorisées.

Ziel 3 | Der Kanton Bern ist für seine Bevölkerung attraktiv. Er fördert den gesellschaftlichen Zusammenhalt durch eine verstärkte und gezielte Integration von sozial Benachteiligten.

Si les mutations économiques, technologiques et sociales offrent des opportunités, elles ont aussi le potentiel d'accroître les inégalités sociales. Il faut donc des mesures ciblées et des incitations à l'intégration des personnes défavorisées pour éviter les fractures sociales. Ces actions doivent tenir compte en particulier des défis que représentent l'évolution démographique et la pression migratoire croissante. Assurer la cohésion sociale exclusivement par des prestations financières représente un risque qui doit être contrebalancé par des programmes d'intégration systématique des personnes défavorisées.

Le canton de Berne est très attentif à la sécurité de sa population. Il dispose de moyens policiers appropriés, d'une justice efficace et d'une exécution judiciaire sûre. La sécurité est un facteur essentiel pour le développement économique et la qualité de vie de la population.

Axes de développement

- Le canton de Berne anticipe l'évolution des défis dans le domaine des soins et des services de santé.
- Par des actions ciblées et axées sur les résultats, le canton de Berne encourage l'intégration sociale et professionnelle rapide des personnes dont les performances sont limitées et des autres personnes défavorisées. L'accès au marché du travail est facilité par des mesures dans le domaine de la formation, des conditions d'emploi innovantes et une collaboration plus étroite avec le secteur privé. Cette démarche permet de tenir compte des intérêts des employés et employées et des employeurs et employeuses.
- Le canton de Berne garantit la sécurité de sa population et fait face aux évolutions dans le domaine de la politique de sécurité.
- Le canton de Berne tient compte de la diversité religieuse de la population et de la proportion croissante de personnes sans confession.



**Faire de
la diversité
un atout**

Objectif 4 | Le canton de Berne entretient sa diversité régionale et exploite davantage le potentiel de son bilinguisme.

Ziel 4 | Der Kanton Bern pflegt seine regionale Vielfalt und nutzt verstärkt das Potenzial der Zweisprachigkeit.

Le canton de Berne est un vaste territoire présentant une géographie et une topographie variées, dans lequel les différentes régions n'ont pas les mêmes conditions de développement économique. Pour maintenir un taux d'emploi élevé sur l'ensemble de son territoire, le canton aide les régions et les communes à faire fructifier leurs atouts.

Canton bilingue, Berne se caractérise par une société plurielle. Il joue un rôle de trait d'union entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Le bilinguisme de sa population en fait un site d'implantation idéal pour les entreprises actives au niveau national et pour le développement de centres de compétences.

Axes de développement

- Le canton de Berne renforce la coopération intercommunale et régionale.
- Le canton de Berne développe son bilinguisme et exploite davantage cet atout.

**Technologies
d'avenir et
développement
durable**

Objectif 5 | Le canton de Berne crée de bonnes conditions générales pour les technologies d'avenir et le développement durable.

Ziel 5 | Der Kanton Bern schafft gute Rahmenbedingungen für Zukunftstechnologien und Nachhaltige Entwicklung.

Grâce à l'importance stratégique accordée par le canton et l'Université au développement durable depuis des années, Berne a vu naître des centres de compétences importants qui rayonnent dans toute la Suisse et sur la scène internationale. Dans cet esprit, le canton soutient des initiatives pour la mise en place de tels centres de compétences à l'Université de Berne et dans les hautes écoles spécialisées, mû par la vision que la prospérité et la protection de la nature sont compatibles grâce à une utilisation durable des ressources naturelles. Il s'agit de faire converger la recherche, la pratique et le dialogue politique autour de sujets à l'interface entre le changement climatique, la biodiversité et l'utilisation du sol et de réaliser des projets concrets dans le domaine de l'utilisation durable des ressources.

Axes de développement

- Le canton de Berne encourage dans toutes ses régions des projets et des applications dans le domaine de l'énergie et des technologies de l'environnement durables.
- Avec le TecLab de Berthoud, le canton de Berne se dote d'un centre de compétences reconnu pour la formation en mathématiques, informatique, sciences expérimentales et technique (STIM), qui accélérera le transfert des nouvelles technologies d'avenir vers des applications dans l'industrie et les arts et métiers.
- De nouveaux centres de compétences d'envergure nationale consacrés à l'utilisation durable des ressources voient le jour dans le canton de Berne.

Projets et mesures

Dans le programme gouvernemental de législation 2019 à 2022, le Conseil-exécutif définit les objectifs stratégiques de sa politique pour la période visée. Leur mise en œuvre donnera lieu à de multiples projets et mesures, dont les principaux sont présentés ici sous la forme d'une planification continue. Une distinction est établie entre les projets et les mesures déjà lancés, les projets en cours de réalisation et les idées de projet constituant des perspectives à développer

au cours des mois à venir, qui pourront éventuellement être concrétisées ou au contraire abandonnées.

Le Conseil-exécutif examinera régulièrement les progrès accomplis. Il portera un regard critique sur les objectifs stratégiques, arrêtera de nouveaux projets et mesures et concrétisera ou adaptera les idées de projet envisagées.

Objectif 1 | Le canton de Berne est un pôle attractif pour l'innovation et l'investissement. Il encourage la recherche et l'économie à travailler en réseau.

N°	Projet	Etat
1.1	Le site de l'Hôpital de l'Ile devient un campus de médecine à la pointe sur le plan mondial, qui noue des coopérations stratégiques avec des institutions internationales (développement et mise en œuvre du masterplan du site de l'Hôpital de l'Ile et des alentours ; impact positif croissant de sitem-insel ; développement de la collaboration stratégique avec des institutions à la pointe sur le plan international, comme l'Université Johns Hopkins aux Etats-Unis).	En cours de planification
1.2	sitem-insel à Berne s'impose comme un centre exemplaire en médecine translationnelle et entrepreneuriat au niveau international grâce à une offre de formation unique en son genre, à la présence de nombreuses plateformes de recherche et à l'amélioration des conditions générales dans ce secteur d'activité. Il attire à Berne de nouvelles entreprises et institutions clés. Le canton facilite et encourage le développement de plateformes et projets exceptionnels, à fort potentiel d'excellence internationale. Il s'attache en particulier à constituer un cluster intégré dans un réseau international d'excellence, véritable centre de compétences consacré aux maladies neurodégénératives.	En cours de planification
1.3	En collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise, le site du réseau Switzerland Innovation Park Biel/Bienne (y compris la Swiss Smart Factory) devient un leader suisse dans le domaine des partenariats d'innovation avec les PME.	En cours de réalisation
1.4	L'Empa de Thoune développe le domaine de la fabrication additive et la plateforme de transfert de technologies Swiss Center for Advanced Manufacturing. Il met des surfaces à la disposition des start-up et des entreprises souhaitant s'implanter dans le canton.	En cours de réalisation

1.5	Plusieurs projets d'infrastructure stratégiques dans les transports et la formation renforcent la place économique bernoise , en particulier :	
1.5.1	Modernisation et agrandissement de la gare de Berne , qui est la deuxième gare la plus importante de Suisse et dont l'exploitation a atteint la limite de ses capacités.	En cours de réalisation
1.5.2	Réaménagement du réseau routier dans l'Emmental et en Haute-Argovie , deux régions où il existe d'importants goulets d'étranglement. Le développement des liaisons routières facilitera leur développement économique.	En cours d'élaboration
1.5.3	Nouveaux campus pour la Haute école spécialisée bernoise à Berne et à Bienne et pour la Technische Fachschule et le gymnase à Berthoud .	Campus Biel/Bienne en cours de construction ; Campus Berne en cours de planification
1.6	Le programme cantonal d'aménagement de pôles de développement économique (PDE) et de zones stratégiques d'activités (ZSA) est mis en œuvre de manière systématique, développé et complété au besoin. Cela permet une croissance économique basée sur des innovations à forte valeur ajoutée, en concordance avec l'aménagement du territoire et la planification des transports.	En cours de réalisation
1.7	D'autres mesures d'aménagement du territoire, comme l' urbanisation interne systématique , l'optimisation de la politique de gestion des terres cultivables et des surfaces d'assolement, ainsi que du plan sectoriel en matière d'extraction de matériaux, de décharges et de transports (EDT), contribuent au développement économique durable du canton.	En cours de réalisation
1.8	Le canton de Berne met en place un système d'informations pédologiques couvrant l'ensemble de son territoire afin de pouvoir prendre des décisions objectives et fondées, tenant compte des questions de propriété, en ce qui concerne l'utilisation et la protection des sols.	En cours de planification jusqu'en 2022
N° Idées de projet et perspectives		
1.A	Le canton étudie le lancement de nouveaux centres et projets appelés à avoir un rayonnement : centre de vie, de travail et de santé pour les personnes âgées ; Swiss Center for Design and Health.	
1.B	En étroite collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise, l'Université de Berne ouvre une école de mécanique de précision appliquée à la médecine , complémentaire et équivalente aux EPF. Le projet prévoit un programme de master d'ingénierie en technique médicale de précision. Un nouveau centre de recherche dans ce domaine collabore étroitement avec l'industrie et devient un «sitem-insel II» .	

Objectif 2 | Le canton de Berne en tant que centre politique national exploite les opportunités de la transition numérique et fournit à la population et à l'économie des services efficaces, de haute qualité et efficaces.

N°	Projet	Etat
2.1	Le Conseil-exécutif adopte la stratégie «Administration numérique» et la met en œuvre au cours de la législature. Il pose ainsi les bases d'une poursuite coordonnée et efficace de la transition numérique de l'administration. Des projets concrets déjà initiés sont réalisés rapidement (p. ex. eDéménagement, eAmtsblatt, inscription en ligne dans les filières du secondaire II, plans d'affectation numériques ou GRUDIS public).	En cours de planification (adoption de la stratégie au 1 ^{er} trimestre 2019)
2.2	Parallèlement à la stratégie «Administration numérique», le canton met en place les bases d'un déroulement des procédures numériques sans rupture de support . Cela comprend une méthode moderne d'identification (eID), le paiement de services publics sur Internet et une organisation pour collaborer avec les communes. La révision de la loi sur la procédure et la juridiction administratives comportera une base légale pour la communication électronique dans le cadre des rapports juridiques afin que les procédures administratives et les procédures de juridiction administrative puissent être menées par voie électronique.	En cours de réalisation jusqu'en 2022
2.3	La stratégie d' instauration par étapes d'un troisième canal de vote est mise en œuvre dans le cadre du projet de vote électronique . En coordination avec l'évolution au niveau fédéral, les Suisses et les Suissesses de l'étranger peuvent participer à une élection par voie électronique pour la première fois en 2019. Durant la législature, une première série d'essais de vote électronique ouverts aussi à des électeurs et électrices établis dans le canton aura lieu dans des communes pilotes lors de votations. Pour le Conseil-exécutif, la sécurité a la priorité absolue dans cette démarche.	En cours de réalisation jusqu'en 2023
2.4	La population, les milieux économiques, les responsables politiques et les médias recourent très fréquemment aux services en ligne du canton. Le projet newweb@be vise à adapter le contenu et la conception technique de la présence web du canton aux besoins des groupes cibles, en forte évolution.	En cours de réalisation jusqu'en 2021
2.5	La normalisation et la centralisation systématiques de l'infrastructure TIC voulues par la stratégie TIC 2016-2020 permettent d'optimiser le domaine informatique. Près de 11 000 collaborateurs et collaboratrices de l'administration cantonale bénéficieront ainsi d'un équipement rentable, fiable et adapté à leurs besoins.	En cours de réalisation jusqu'en 2021
2.6	La mise en place d'un progiciel de gestion intégré (PGI, ou ERP) permettra au canton de bénéficier des avantages d'une plateforme standardisée. D'ici 2023, les processus d'assistance technique seront simplifiés et les tâches, les compétences et les responsabilités seront clairement définies.	En cours de réalisation jusqu'en 2023

N°	Idées de projet et perspectives
2.A	Toutes les hautes écoles bernoises et toutes les filières de formation professionnelle supérieure mettent en avant l'acquisition de compétences interdisciplinaires en matière de transition numérique , de cybersécurité et d'observation de la réglementation.
2.B	Le secteur de la formation donne une place encore plus large au numérique. L' enseignement s'appuie sur les outils numériques afin de développer l'autonomie dans les apprentissages. En outre, les nouvelles technologies ouvrent la porte à des formes nouvelles d'enseignement. Cela permet de réduire le temps de présence physique en classe et de proposer des espaces d'apprentissage virtuels, ce qui contribue à un équilibre régional dans l'accès aux hautes écoles spécialisées, qui n'ont généralement qu'un seul site.
2.C	Le canton s'allie à l'Université et aux hautes écoles spécialisées pour étudier la création d'un ou plusieurs centres de compétences en numérisation et gestion publique dans les hautes écoles .

Objectif 3 | Le canton de Berne est attractif pour sa population. Il favorise la cohésion sociale en renforçant une intégration ciblée pour les personnes socialement défavorisées.

N°	Projet	Etat
3.1	Le canton de Berne optimise l'intégration des personnes du domaine de l'asile et des réfugiés dans le cadre du projet NA-BE.	En cours de réalisation jusqu'en 2020
3.2	Le secteur de la scolarisation spécialisée est encadré par des spécialistes de la Direction de l'instruction publique dans le but d'assurer un enseignement pour tous .	En cours de planification jusqu'en 2022
3.3	Une réorganisation de la prise en charge des enfants et des adolescents et adolescentes permet de centraliser le pilotage, le financement et la surveillance des prestations ambulatoires et résidentielles . Des conditions générales sont ainsi mises en place dans le cadre de la politique de l'enfance et de la jeunesse pour pouvoir offrir la meilleure protection possible aux enfants, aux adolescents et adolescentes et à leurs familles, les encourager et les soutenir dans leur développement.	En cours de réalisation jusqu'en 2020
3.4	La gestion axée sur les résultats et la sensibilité aux coûts se développent dans le secteur de l'aide sociale individuelle et institutionnelle, conformément au principe «Encourager et exiger».	En cours de planification et de réalisation jusqu'en 2022
N°	Idées de projet et perspectives	
3.A	Le canton de Berne prend des mesures ciblées pour encourager la coexistence pacifique entre les différentes communautés religieuses et les Eglises nationales reconnues et pour empêcher l'apparition de sociétés parallèles et l'émergence du fondamentalisme religieux.	
3.B	Le secteur hospitalier connaît une mutation rapide et néanmoins fondamentale , un certain nombre de prestations étant désormais dispensées uniquement en ambulatoire . A cela s'ajoutent les progrès de la numérisation, les possibilités de traitement sur mesure et la mise en réseau des structures de soins. Le canton de Berne veille à ce que le système de santé s'adapte à ces évolutions et maintienne un accès à bas seuil, conserve son niveau élevé de qualité et reste accessible financièrement. Il développe la coordination et la coopération.	
3.C	Dans sa nouvelle stratégie en matière de santé , le canton de Berne met en place les bases nécessaires pour que le système de santé présente un niveau de qualité élevé, offre des accès à bas seuil, travaille en réseau et soit accessible financièrement tout en rayonnant sur le plan national et en accordant une place importante à la responsabilité individuelle de tous ceux et celles qui y participent.	
3.D	Les effectifs de la Police cantonale font l'objet d'un examen et sont optimisés de façon à répondre aux défis à venir.	

Objectif 4 | Le canton de Berne entretient sa diversité régionale et exploite davantage le potentiel de son bilinguisme.

N°	Projet	Etat
4.1	Le rapport du groupe d'experts donne lieu à des mesures visant à développer le bilinguisme .	En cours de planification jusqu'en 2024
4.2	Le canton poursuit sa politique de fusion actuelle afin d'encourager la création de communes performantes jouissant d'une bonne capacité d'action . La stratégie en vigueur est actualisée.	En cours de planification jusqu'en 2020
4.3	Le canton de Berne poursuit rigoureusement le déploiement et l'optimisation de sa stratégie pour les régions , basée sur la « Stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale (SACR) » et destinée à faire fructifier les atouts régionaux.	En cours de réalisation jusqu'en 2019
N°	Idées de projet et perspectives	
4.A	Le bilinguisme se développe grâce à l' augmentation du nombre de filières bilingues dans les hautes écoles et des offres bilingues dans l'enseignement obligatoire du degré secondaire II.	

Objectif 5 | Le canton de Berne crée de bonnes conditions générales pour les technologies d'avenir et le développement durable.

N°	Projet	Etat
5.1	Le nouveau centre de formation et de technologie TecLab de Berthoud est créé conjointement par la Haute école spécialisée bernoise et la Technische Fachschule Bern, avec le concours de l'industrie et de la Haute école pédagogique bernoise. Il devient un centre de compétences de pointe pour la formation dans les filières STIM à tous les niveaux du système éducatif. Il conçoit des programmes de formation continue d'un genre nouveau afin d'accélérer le transfert des découvertes et des innovations technologiques vers des applications dans l'industrie et les arts et métiers.	En cours de planification Ouverture en 2023
5.2	Malgré l'offensive biologique, le marché du bio connaît une croissance moyenne. Le canton de Berne prévoit donc de lancer en 2025 une nouvelle offensive biologique comportant des priorités et des mesures différentes afin d'assurer au canton à moyen terme une partie importante de la valeur ajoutée du marché du bio, qui est plus élevée.	En cours de planification jusqu'en 2025
5.3	Le projet bernois de protection des plantes a pour but, d'ici à 2022, d'encourager l'agriculture à utiliser les produits phytosanitaires de manière rationnelle et respectueuse de l'environnement en procédant à des optimisations. Cela réduit les risques pour l'environnement, en particulier les eaux, sans diminuer notablement les volumes de production. Le canton de Berne joue un rôle de pionnier dans ce domaine en Suisse.	En cours de réalisation jusqu'en 2025
5.4	Le plan sectoriel Biodiversité entre en vigueur en 2019. Il permet de combler les lacunes dans l'exécution de la législation, en particulier en ce qui concerne les inventaires fédéraux.	En cours de réalisation jusqu'en 2024
5.5	Le canton poursuit la décarbonisation du secteur du chauffage . La mise à disposition de données sur les besoins en énergie et sur l'offre permet d'encourager de manière ciblée le remplacement des installations de chauffage à énergie fossile. A cet effet, une statistique énergétique basée sur un système cantonal d'information géographique est élaborée. En complément, il est nécessaire de favoriser l'émergence de solutions nouvelles (p. ex. exploitation de l'eau des lacs, conversion de l'électricité en gaz, stockage d'énergie, récupération des rejets thermiques de l'industrie, centrales à biomasse, réseaux anergie, installations solaires thermiques de chauffage à distance, centres énergétiques, etc.) ainsi que la transmission ciblée de connaissances dans les domaines cités.	En préparation

N°	Idées de projet et perspectives
5.A	La création du « Wyss Centre Bern » pour la protection du climat, la biodiversité et l'utilisation du sol à l'Université de Berne est étudiée. Un programme de mise en œuvre innovant doit être réalisé dans le canton sur une période de dix ans, avec le soutien de la recherche dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité et de l'utilisation du sol. Conçu en partant de programmes et de mesures en cours ou en projet, il devra apporter un surcroît d'innovation et d'efficacité.
5.B	Le canton de Berne s'impose comme pôle national de compétences dans le domaine du sol . Les informations pédologiques établies selon des méthodes standardisées au niveau suisse permettent de prendre des décisions en matière de développement régional et national en connaissance de cause, en veillant à un développement durable. A cet effet, il faut qu'un centre national de compétences en matière d'informations pédologiques soit au service des cantons et de la Confédération. Grâce à sa Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, le canton de Berne offre des conditions parfaites pour l'implantation de ce centre et il a fait part de son ambition à la Confédération. Le Conseil-exécutif se mobilisera pour que le centre national de pédologie s'établisse dans notre canton.
5.C	Un centre national du maraîchage est créé dans le Seeland. La culture des légumes subit une pression écologique et économique croissante en raison de la baisse de la qualité des sols, de la pénurie d'eau due au changement climatique, des exigences croissantes dans le domaine de la protection des plantes et de l'évolution des contraintes et des structures des marchés dans le contexte de la concurrence nationale et internationale. Pour relever ces défis, il faut trouver des solutions qui génèrent un large faisceau de connaissances et qui peuvent être mises en œuvre rapidement. La mise en commun et la consolidation des compétences requises à cet effet se fera dans le cadre d'un centre de compétences en matière de maraîchage établi à Anet.
5.D	Le canton crée un centre national de compétences consacré à la promotion de la santé animale afin de soutenir les efforts de la Confédération visant à renforcer durablement la santé des animaux de rente. Le canton de Berne offre d'excellentes conditions pour l'implantation de ce centre puisqu'il est le premier canton agricole de Suisse et qu'il accueille l'un des deux sites de l'unique Faculté de médecine vétérinaire de Suisse.



Impressum

Edition

Le Conseil-exécutif du canton de Berne

Mise en page Polyconsult SA, Berne

Illustrations Livia Lüthi, Berne

Impression Halter + Jenzer SA, Berthoud

Janvier 2019